

Eric DAYRE

CERCC, UR 1633, ENS de Lyon

Section 38 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A2

Professeur de littérature générale et comparée à l'ENS de Lyon, je me présente aux élections du Comité national dans la section 38, récemment constituée autour des arts, des lettres et de l'esthétique. Ce recentrement donne une plus grande place que par le passé à nos disciplines et l'on peut s'en réjouir. Mes travaux s'inscrivent à l'articulation entre théories et pratiques, aux rapports de l'invention et de la traduction dans l'histoire des poétiques, à l'intermédialité. Ils participent d'une vision de la recherche comme espace d'émancipation, de création de sens, et de résistance critique.

Mon engagement s'inscrit dans la continuité des combats portés par le SNESUP-FSU / SNCS-FSU pour une recherche publique, libre et collégiale, centrée sur la recherche et ses véritables acteurs et actrices, affranchie des logiques managériales et concurrentielles qui minent nos espaces de recherches et nos institutions sous couvert d'une prétendue efficacité qui ne protège pas le temps long de la recherche scientifique.

Je défends une approche profondément plurielle des sciences humaines, attentive à la spécificité des formes de pensée propres aux arts, aux lettres à l'esthétique – qu'elles relèvent de la création, de la recherche-crédation, de l'enquête théorique, de l'analyse critique, de l'édition des textes.

Dans le contexte de la réorganisation du Comité national, cette section 38 représente un enjeu fort : celui de faire vivre la complexité des savoirs en dehors d'une normalisation disciplinaire, contre la hiérarchisation des formes de légitimité et la réduction des critères d'évaluation à des indicateurs gestionnaires. Il est crucial de préserver la richesse des approches, des méthodologies, des formes d'écriture, et des rapports à la création qui traversent notre champ, crucial de défendre la place des recrutements et des promotions dans la section.

Si je suis élu, je défendrai :

- Une évaluation exigeante mais respectueuse, fondée sur la collégialité, sur la reconnaissance des divers régimes de production des savoirs dans nos disciplines ;
- La lutte contre la précarité et les inégalités d'accès aux carrières académiques, en particulier celles qui touchent les jeunes chercheur·ses, les femmes, les personnes racisées, les personnes LGBTQIA+ et les collègues en situation de handicap ;
- Le refus des logiques de mise en compétition (entre individus, équipes, établissements), de la marchandisation des savoirs, et des injonctions à l'« excellence » conçue comme standard unique et réducteur ;
- Le soutien aux recherches critiques, aux démarches expérimentales, aux épistémologies minorées, aux formes de pensée qui résistent aux normes dominantes ;

Le Comité national ne doit pas devenir une chambre d'enregistrement des réformes néolibérales de l'ESR, mais rester un lieu de débat, de contre-pouvoir et de protection collective. Je conçois ce mandat comme un engagement envers les chercheurs, la communauté scientifique et les principes du service public, dans une démarche de transparence, de vigilance critique et de solidarité.

Pour une recherche libre, publique, pluraliste et socialement engagée, je sollicite votre voix.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 38

**Camillo FAVERZANI, LER – LABORATOIRE
D'ETUDES ROMANES**

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.



VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

